

N°14  
01/2016



# Le petit journal du **Vigan**

Page 2  
**INTERVIEW**

Page 3  
**ÉCOLES &  
JEUNESSE**

Page 4

**DOSSIER :**

## **LOGEMENTS & TRAVAUX**

Crédit photo : Pascal Göttinger

Page 6  
**CULTURE**

Page 8  
**SOCIAL  
& PERSONNES ÂGÉES**

Page 9  
**VIE PUBLIQUE**

Page 10  
**ENVIRONNEMENT**

# ÉRIC DOULCIER



## « LES DIFFICULTÉS ACTUELLES NE FONT QUE RENFORCER LE SENS DE NOTRE ACTION »

### CETTE ANNÉE QUI S'ACHÈVE A MARQUÉ LES ESPRITS, ELLE A COMMENCÉ VIOLEMMENT ET S'ACHÈVE SUR LA MÊME NOTE. QUEL EST VOTRE MESSAGE AUX VIGANAIS ?

Cette année, le pays a été durement ébranlé. Je tiens d'ailleurs à rendre hommage aux victimes et à leurs familles. Je remercie les viganais qui ont partagé des moments d'émotion, de recueillement et qui par ces gestes disent non à la barbarie et oui à nos valeurs républicaines. Nous devons tout faire pour vivre ensemble au quotidien dans un esprit de fraternité. Le vivre ensemble signifie aussi certaines exigences et des règles que chacun doit respecter et faire exister. En janvier comme en novembre, les Viganais ont été à l'unisson de tout un pays durant les nombreuses manifestations qui ont été organisées.

### LE CONTEXTE GÉNÉRAL SE TEND. COMMENT FAIRE FACE ?

En effet, les choses se compliquent pour les collectivités locales. Nous affrontons pour la deuxième année consécutive une baisse de notre dotation globale de fonctionnement. La rigueur dans la gestion s'applique donc plus que jamais. Chaque euro dépensé doit être mûrement réfléchi et justifié. Je me suis engagé à ne pas augmenter la fiscalité déjà lourde pour notre commune et je tiendrai cet engagement tout en maintenant les grands équilibres de notre gestion municipale. Ce qui signifie des efforts sans précédents. En premier lieu, les personnels sont impactés par un redéploiement de l'organisation et un planning changé. Tous leurs savoir-faire sont sollicités. Je pense notamment aux services techniques qui ont pris en charge des chantiers auparavant externalisés. Les économies concernent aussi l'énergie. Ainsi, il n'est nullement indispensable et vital que certains axes soient éclairés toute la nuit. Nous modifierons nos habitudes dès la première quinzaine de janvier –cf article page 4/5-. Ces décisions s'accordent en prime avec la nécessaire protection de notre environnement.

### CELA NE CHANGE EN RIEN LES PROJETS D'URBANISME ?

Nous menons deux projets majeurs. La refondation totale du quartier Virenque –que nous avons déjà évoquée- se poursuit avec la construction par les

médecins d'une maison médicale qui ne tardera plus à entrer en service et la pose de la première pierre de la maison de retraite dès le début 2016. Dans le même temps, nous menons un projet avec Habitat du Gard pour la démolition de l'immeuble Loi, rue de la Forge afin d'y construire quatre nouveaux logements sociaux.

### VOUS TENTEZ ACTUELLEMENT DE FAIRE ENTENDRE LA VOIX DU VIGAN CONCERNANT SA CONTRIBUTION AU FINANCEMENT DU SERVICE DÉPARTEMENTAL D'INCENDIE ET DE SECOURS ?

Absolument. Nous nous battons pour faire entendre notre position –cf article page 9- concernant notre contribution au SDIS et nous restons très attentifs à la portée de nos revendications. Notre contribution est considérablement et injustement élevée. Nous avons la 3ème contribution la plus élevée du Gard après Nîmes et La Grand-Combe. Cette injustice se doit d'être réparée. Nous avons adressé des requêtes auprès du président et du conseil d'administration du SDIS pour demander une révision du mode de calcul. Il est impensable que des communes enclavées et en difficulté supportent les charges les plus lourdes. Je comprends parfaitement les difficultés du SDIS à faire avancer ce dossier mais nos communes ne pourront plus faire face. J'irai au bout de la démarche tant je trouve que le montant que l'on nous réclame et élevé et inique.

### LES DIFFICULTÉS N'ENTACHENT PAS VOTRE OPTIMISME ?

La difficulté n'empêche nullement d'avancer ; c'est ce qui fait l'enjeu et la valeur de notre action. La difficulté ne fait que renforcer le sens de notre action. Elle renforce notre motivation. J'ai une vision pour ce territoire qui ne manque pas d'atouts. Je souhaite, avec les communes voisines, travailler à l'idée d'une commune nouvelle qui permettrait de créer une véritable zone urbaine cohérente. Je souhaite que les citoyens se saisissent du sujet pour réfléchir avec nous et faire avancer les projets. Je ne perds pas de vue les initiatives, les avancées de tous les citoyens porteurs d'envie et d'énergie ! Des gens se battent sur notre territoire pour que cela fonctionne tant au niveau économique, que sportif et associatif. Ils portent la commune avec passion, envie et détermination. A nous de nous en saisir. Nos jeunes réussissent aussi. J'ai été très heureux, par exemple, de remettre la médaille de la ville à Marion Sarocca, jeune Viganaise, vice-championne du monde de Sambo.

Autant de raisons de se réjouir et ne pas se laisser abattre. Alors je souhaite une heureuse année 2016 à tous les Viganais. Une année remplie d'espoir, de réussite et de fraternité !

## ÉCOLES

### LE VIGAN A PERDU UNE ENSEIGNANTE

Suite au décès subit de l'une de ses professeures des écoles, la ville du Vigan s'associe à la directrice de l'école Saint-Pierre pour lui rendre hommage, et exprimer tout son soutien à sa famille.

« Nelly Pages était une collègue apaisante, souriante, accueillante, très investie dans son travail : elle cherchait toujours des idées ou des solutions pour ses élèves. Elle me parlait très souvent d'eux. Elle aimait travailler en équipe. Elle savait partager, demander, écouter, se remettre en question, se rendre disponible. Elle était toujours prête à rendre service, toujours partante pour de nouveaux projets. Son dynamisme, sa fraîcheur, son humour, sa spontanéité, sa franchise, son courage, son esprit d'aventures, son caractère bien trempé, son exceptionnelle ouverture d'esprit, sa manière d'avoir confiance en l'autre, nous apportaient beaucoup à tous. Elle avait toujours un mot gentil, une attention pour

chacun. Elle aimait les gens, tout simplement. Parler était facile avec elle.

Elle possédait à mes yeux deux des plus grandes qualités humaines, celles qui amènent toutes les autres : l'humilité et la générosité.

Je me dis que nous avons eu beaucoup de chance de croiser sa route et de cheminer avec elle durant toutes ces années. Merci à toi Nelly, tu es une belle personne ! Tu vas tellement nous manquer. Tu seras toujours présente dans le cœur de tous, et ton sourire continuera à rayonner au fond de chacun de nous chaque jour. »

*Marie-Claude Beaugé, directrice de l'école Saint-Pierre*



## MATERNELLE ET ÉLÉMENTAIRE

### UNE RENTRÉE RÉUSSIE

Une rentrée au beau fixe cette année pour Le Vigan. « Nous avons vécu une rentrée idéale. Tous nos postes sont pourvus, et trois postes ont été fléchés pour la section occitan. La classe des 2/3 ans comptait 14 inscrits dès la rentrée, preuve qu'elle fonctionne à plein dès sa deuxième année. L'organisation des temps d'activités périscolaires est rodée. Véronique Horeau, coordinatrice ne manque jamais de nouvelles idées d'animations. Elle prend toujours soin de choisir des intervenants en fonction des besoins des enfants, de ce que l'activité peut leur apporter. Les Atcem jouent également un rôle important dans leur bon déroulement. Chacun participe à la dynamique. », se réjouit Sylvie Arnal, première adjointe en charge des écoles et de la jeunesse. Preuve de cet engouement pour les TAP, en second cycle, 155

élèves sont inscrits sur un effectif de 205. En maternelle, l'effectif est de 130 élèves mais les petites sections ne participent pas aux activités de la pause méridienne car la priorité est donnée au temps de sieste. 55 enfants de moyenne et grande sections y prennent part.

#### LES AMÉNAGEMENTS SE POURSUIVENT

La cour continue à se transformer. Cette année, un coin jardin va faire son apparition avec des plantes vivaces, des aménagements paysagers, une cabane et un parcours de motricité. « Un collectif de parents poursuit son engagement aux côtés de la commune pour faire évoluer la réflexion et poursuivre la restructuration des espaces de

récréation. Ils nous apportent beaucoup par leurs idées et leur enthousiasme. Ce sont eux qui vont construire la cabane ! Elle devrait être prête pour le retour des vacances d'hiver. », poursuit cette élue.

Dans le même temps la commune continue à équiper ses classes en matériel informatique. « Une dizaine d'ordinateurs vient d'être achetée pour les écoles maternelle et élémentaire. J'en profite également pour remercier tous les efforts de nos personnels et notamment ceux qui encadrent la cantine. Nous accueillons une centaine d'élèves à la cantine. Elle a été divisée en trois salles de façon à accueillir une vingtaine d'élèves par espace, avec des tables de 4 ou 5 et ce afin de limiter les nuisances sonores pour une pause déjeuner dans les meilleures conditions possibles. »

## RÉFORME ET BONS RÉSULTATS POUR LA CITÉ SCOLAIRE

En pleine réforme des collèges, la Cité scolaire André Chamson s'organise tout en maintenant la voilure des projets. Entretien avec la principale adjointe, Joëlle Raibaud.

Tout d'abord, tour d'horizon des résultats aux examens. Le baccalauréat de la filière générale obtient 90% de réussite, la filière technologique réussit l'exploit avec 100% de réussite, le Bac professionnel atteint les 65%. Le Brevet des collèges arrive à 71,4% et le CFG à 74%.

L'année s'annonce chargée avec la préparation de la réforme du collège et de nombreuses rencontres d'harmonisation pour les équipes enseignantes. « Ce travail préparatoire se fait en plus du travail quotidien et nous demande à tous un effort supplémentaire. Nous nous préparons pour sa mise en place à la rentrée prochaine. Cette réforme accentue notamment le travail avec le 1er degré puisque le cycle 3, à partir de 2016 débutera au cours moyen et se poursuivra jusqu'en 6ème. Les professeurs du collège et les professeurs des écoles valideront ensemble la progression des programmes. Ils s'appuieront sur le nouveau socle commun ; Nous devons donc refaire le projet d'établissement. Préparer la feuille de route des trois années à venir selon trois parcours : un parcours culturel (ouverture), un parcours avenir (orientation) et un parcours citoyen. Nous construisons ces itinéraires de la 6ème à la Terminale avec

une éducation aux media et aux enjeux du numérique. Nous les incitons à participer à la vie sociale de la cité scolaire, avec des temps de démocratie, un journal de la cité scolaire, des projets de tutorat et de médiation. Le parcours culturel prend d'autant plus d'importance sur un territoire enclavé comme le notre. Nous accueillons des résidences d'artistes en début d'année afin qu'ils produisent ensuite un spectacle avec les élèves. »

L'établissement participe à la journée de la défense et de la citoyenneté. Et les éco-délégués se sont rendus à la Cop 21.

#### LES NOUVEAUTÉS

Cette année, pour poursuivre la montée en puissance du numérique, les élèves de 6<sup>ème</sup> ont reçu un cartable numérique. « L'établissement a fait l'acquisition de clefs USB de 16 giga –soit une importante capacité de stockage-, sur lesquelles nous avons entré tout le matériel numérique fourni par le rectorat ». Enfin, l'ouverture d'une classe coopérative pour les élèves de 6<sup>ème</sup> s'est révélée un tel succès que les candidats ont du être tirés au sort. Le projet devrait donc se développer.

## LOGEMENTS NEUFS EN CENTRE VILLE

### LE CENTRE ANCIEN POURSUIT SA RÉHABILITATION

Une opération de reconstruction va permettre à la commune de proposer quatre logements neufs et un local commercial à la location.

Depuis de nombreuses années, la Mairie du Vigan avait fait l'acquisition d'un immeuble situé au 2, rue de la Forge. Cet immeuble ancien, en état d'insalubrité avancée, nécessitait la mise en œuvre de travaux très importants pour être consolidé et réaménagé.

Ne pouvant pas porter seule un tel projet de rénovation, la commune a demandé son appui à Habitat du Gard. Ancien Office HLM 30, Habitat du Gard est devenu un gros porteur de projets de rénovation urbaine à travers des opérations de démolitions-reconstructions. Présent sur 72 communes du département, Habitat du Gard est le plus important bailleur social du département avec 15 126 logements à son actif.

En 2012 une première tranche de travaux a été réalisée, pour la mise en sécurité complète du bâtiment afin de mettre fin à l'évolution des désordres et protéger les immeubles voisins. Une fois l'immeuble sécurisé, les études ont démontré qu'il était impossible de conserver le bâtiment existant. L'importance des désordres structurels nécessite la démolition complète du bâtiment existant et sa

reconstruction. Ce projet permettra la création d'un local commercial en rez-de-chaussée et de quatre appartements, de type 4, organisés en duplex et offrant des surfaces habitables de 76 à 80 m<sup>2</sup>.

Le montant de l'opération est aujourd'hui estimé à 1 120 000 € TTC, financé pour 900 000 € par Habitat du Gard et pour 220 000 € par des aides diverses dont une participation de la commune du Vigan pour 60 000 €.

Le marché de consultation des entreprises a démarré en cette fin d'année 2015 pour un lancement prévisionnel des travaux en mai 2016. Le chantier qui durera 14 mois sera essentiellement organisé dans une cour mitoyenne et sur la place de la Forge.

Les quatre logements devraient pouvoir être mis à la location à l'automne 2017.

Cette opération permet la création d'appartements pouvant accueillir des familles en cœur de ville où l'offre locative actuelle se situe essentiellement sur des logements plus petits. De surcroît, elle s'inscrit dans la démarche de réhabilitation du centre ancien.



Cet immeuble ancien se trouve rue de la Forge

## TRAVAUX DU CENTRE VILLE

### L'EMBELLISSEMENT SE POURSUIT

Le centre ancien continue sa mue. En février, ce sera le tour de la rue des Muriers. Cette rue, comme les précédentes, en plus de sa réfection permettra l'amélioration du réseau d'eau puisque chaque rue rénovée a permis le remplacement des conduites.

Les écoulements de rue directs ont ainsi pu être largement résorbés. Ces travaux participent à la lutte contre les fuites d'eau. L'ensemble du réseau est ainsi neuf. Les résultats d'analyse de la qualité de l'eau s'en ressentent nettement.

La comparaison faite par rapport aux résultats de la qualité de l'eau il y a 10 ans le démontre.

## CIRCULATION

### CARREFOUR MODIFIÉ

L'ensemble du haut de la rue du Passage à niveau a été remanié pour permettre de fluidifier le trafic. En effet, les cars scolaires en particulier et l'ensemble des transports en commun se trouvaient en difficulté au carrefour.

« Grâce à la donation d'une partie de sa parcelle, une administrée nous a permis de réaliser un élargissement en haut de cette rue. Nous en avons profité pour procéder au remplacement d'une conduite d'eau de façon à continuer la rénovation du réseau d'eau et à ne pas avoir à endommager l'enrobé neuf par la suite. », précise Christian Langet, adjoint au maire.

Les usagers ont donc du prendre un peu de temps pour s'habituer à l'inversion des stop. Ce chan-

gement rend les arrêts plus logiques par rapport à la fréquentation des voies. Sans compter que l'arrêt au sommet d'une montée n'était pas idéal. Le redémarrage en côte des bus entraîne en effet du bruit pour le voisinage, de la pollution et du danger pour tous. « Cette opération a considérablement amélioré la fluidité du trafic avenue de Rochebelle. Sans compter qu'elle nous a permis de remettre à neuf une voie importante pour la circulation qui était très endommagée. Afin de sécuriser la circulation boulevard des Cévennes, une limitation à trente km/h a été réalisée. De nombreux administrés nous ont tout de suite fait part de leur satisfaction. »

## ÉCLAIRAGE PUBLIC

### DES ÉCONOMIES D'ÉNERGIE POUR 2016

La signature de la charte du parc national des Cévennes par la commune du Vigan entraîne de fait de nombreuses réflexions qui vont dans le sens d'une meilleure gestion et d'une réflexion globale sur l'utilisation des ressources. Ainsi limitation de la pollution lumineuse et économies d'énergie conduisent aux mêmes conclusions. En effet, certains

grands axes de la ville restent inutilement éclairés toute la nuit. Dès janvier 2016, des mesures vont être mises en place pour remédier à ce gaspillage. L'éclairage de certaines voies sera coupé de 1 heure à 5 heures du matin. La route de Ganges, la route du Pont de la Croix, la déviation et la route de la Merlière seront concernées. Cela demande certains

aménagements dans les branchements et nécessite donc quelques travaux et matériel mais ces modifications vont permettre 30 à 40% d'économies sur les voies concernées. Une économie substantielle non négligeable pour le budget de la commune et sans inconvénient. Les horaires seront en effet modifiables à l'usage si besoin.

## NOUVELLES CONSTRUCTIONS

### LE QUARTIER ISSARTINE EN VIABILISATION

Pour débloquer l'urbanisation du Vigan, la commune s'emploie à structurer ses zones constructibles. Ainsi, le quartier Issartine, petit vallon constructible route du pont de la Croix, pourrait accueillir une dizaine de constructions nouvelles mais pour cela il fallait procéder à des aménage-

ments. En l'état actuel, le réseau d'eau, d'électricité mais aussi le chemin d'accès ne conviennent pas à de nouvelles habitations. Un programme de viabilisation est donc en cours. Il prévoit notamment une augmentation du diamètre des conduites d'eau et un assainissement adapté. Un inves-

tissement stratégique pour la commune dont trop de terrains restent inutilisables en raison des zones inondables ou de risque de glissement de terrain.

## CIMETIÈRE

### UN NOUVEAU COLOMBARIUM

Un troisième Colombarium a été acheté et installé dans le cimetière du Vigan. « Il comprend 65 emplacements. Les crémations sont en hausse. La commune a donc souhaité fournir l'équipement nécessaire. Cette troisième unité nous permet de voir venir. Nous continuons dans le même temps la reprise des tombes car bien évidemment notre cimetière n'est pas extensible et nous devons donc réfléchir à sa structuration. La reprise des tombes abandonnées demande un long processus de deux années puis des frais pour déposer les restes mortuaires dans un ossuaire. Sur le sujet, un programme systématique de recherche de propriétaires se poursuit.», explique Christian Langet, adjoint au maire. Toujours dans la volonté de répondre aux nouveaux besoins qui

s'expriment, la création d'un jardin du souvenir pour répandre les cendres est en réflexion et fera partie d'un prochain aménagement. « La réglementation de ce genre d'équipement est très stricte, les eaux doivent être filtrées. Le cahier des charges ne souffre aucune imprécision dans le choix de l'emplacement qui doit être accessible aux personnes à mobilité réduite.»



Le colombarium et son olivier

crédit photo : C. LANGET

## DES ÉTUDIANTS AU VIGAN

Durant les vacances de la Toussaint, le Vigan recevait des étudiants de Nanterre. Cette semaine d'échanges réunissait des étudiants de socio-ethnologie de Nanterre et des étudiants en développement durable de Montpellier. Les uns ont sensibilisé les autres à l'environnement quand les autres faisaient découvrir une approche sociologique et ethnologique des problèmes environnementaux. A cette occasion, les étudiants ont rencontrés des acteurs locaux. Cet échange s'inscrit dans le cadre du partenariat construit avec l'Université de Montpellier depuis des années et garantit au territoire une ouverture sur l'extérieur et aux étudiants des études de cas concrets.

## BIEN VIVRE ET VIEILLIR AU VIGAN

La journée de prévention et d'information « Bien vivre et vieillir en Pays viganais », co-organisée par le comité régional de coordination de l'action sociale Agirc-Arrco, l'inter-régime (Carsat, MSA, RSI) et les partenaires de la Charte territoriale de solidarité avec les aînés en Pays viganais a attiré jeudi 19 novembre une centaine de visiteurs sur toute la journée. Ils ont pu échanger sur la prévention santé avec des professionnels, participer à des tests d'aptitude physique, découvrir les bonnes postures et l'aménagement du domicile, suivre une formation d'actualisation du code de la route et de sensibilisation aux risques routiers, et se renseigner sur les nombreux stands présents (accès aux soins, accès aux droits, sortie d'hospitalisation, bilan de santé gratuit, prévention du diabète...).

Cette journée a permis aux partenaires locaux de distribuer le *Guide du vieillissement et de la perte d'autonomie en territoire viganais* qui est disponible gratuitement à l'accueil de la mairie et contient toutes les bonnes adresses et informations utiles pour les personnes âgées et leurs aidants.

## UNE SOIRÉE QUI SWINGUE

Le "South Sound" Project, un concert de jazz, avec quatre musiciens sur scène, pour le prix modique de 6 ou 8 euros - gratuit moins de 16 ans-, n'hésitez pas à vous faire plaisir.

Le trio "South Sound" Project, c'est la rencontre du guitariste Dano Haider, avec Manu Beer à l'orgue Hammond et

Mike Santanastasio à la batterie. Pour cette tournée, le Trio se réinvente avec un chanteur/trompettiste. Larry Browne (des Voice Messengers), incarne un américain à Paris et de plus en plus souvent dans le Sud !

Le groupe vient à la rencontre des Viganais avec un registre de grands classiques dans l'esprit de Sinatra et quelques compositions originales aussi. C'est un Jazz qui Swingue !!! Une musique vive et pleine d'humour, avec ses racines dans la grande tradition du Crooner (Nat King Cole, Mel Tormé, Frank Sinatra), du Swing (Ella Fitzgerald, Duke Ellington), du Blues (Joe Williams/Count Basie, « Big » Joe Turner), Bossa/Latin (Eliane Elias, Jobim, Getz, Gilberto, Tito Puente), avec des touches d'Art Blakey, Roy Hargrove, Chet Baker ; ainsi que quelques bijoux français. Le 27 février, 20h30 à l'auditorium.



## LE VOYAGE EXTRAORDINAIRE



Avec la Compagnie « La Grosse Situation », du Théâtre d'Aventure à partir de 12 ans, le samedi 19 mars à 20h30 - 1h45 réservation conseillée - Salle des fêtes d'Avèze

Recherche, aventures, écriture, interprétation, mise en jeu et en situation :

Alice Fahrenkrug, Bénédicte Hevallereau, Cécile Delhommeau nous emportent. Elles sont parties du concept d'aventure. AVENTURE, du latin adventum, aventure qui veut dire advenir. Ce qui doit arriver à quelqu'un. De leurs 8 périodes hors du commun, elles ont rapporté dans leurs sacs à dos des expériences uniques et des rencontres (extra) ordinaires... Lointaines cousines des héroïnes des romans de Jules Verne, elles proposent de nous embarquer dans une forme inédite de voyage, un trait d'union entre l'extra et l'ordinaire. Elles nous prouvent que le besoin d'aventure peut nous mener sur des chemins inattendus... Et les surprises sont nombreuses sur la route ! Ce spectacle est le fruit d'un partenariat entre le théâtre Albarède, la Communauté des communes des Cévennes gangeoises et suménoises, la ville du Vigan, l'association Mélando, dans le cadre des 5<sup>èmes</sup> Rencontres des Cultures en Pic-Saint-Loup avec le soutien de l'Office Artistique de la Région Aquitaine.

[www.lagrossesituation.fr](http://www.lagrossesituation.fr)

Une autre date : le vendredi 18 mars à 20h30 - Salle des rencontres - Saint Martin De Londres

## LA PATINOIRE

### UNE BELLE RENTABILITÉ ET DES BÉNÉFICES POUR LES ASSOCIATIONS

Le tissu associatif viganais représente une richesse indiscutable et pour aider ses associations, la commune met à disposition la patinoire durant les fêtes.

« Auparavant, l'union des commerçants gérait la patinoire. Depuis que la commune en assure la gestion, nous avons souhaité la mettre à disposition afin de soutenir notre tissu associatif et l'aider à perdurer car nous sommes bien conscients de son importance sur le pays viganais. Comme la mairie ne détient pas la compétence sport, un partenariat avec l'OIS et son président, Jean-Pierre Lacroix nous a permis de choisir un club sportif. Chaque année, durant les fêtes, nous ferons intervenir une association différente pour chaque manifestation. Nous avons installé cet équipement dans la halle afin qu'il se trouve dans un lieu sécurisé et fermé et qu'il puisse fonctionner par tous les temps. Le football club l'a gérée durant la première semaine des vacances. Ainsi entre les entrées, la buvette et une petite restauration, le club a pu engranger quelques bénéfices. Pour la deuxième semaine des vacances, l'association Arennes 2000 du quartier des Arennes a pris le relais. Très dynamique, cette dernière organise chaque année une fête en l'honneur de William Kuenemann, un enfant du quartier décédé prématurément. Elle entreprend aussi chaque année un nettoyage de la rivière et de ses berges. La commune ne peut bien évidemment pas rester insensible à tous ses efforts. Elle mérite elle-aussi notre soutien. Toutes les associations qui le souhaitent peuvent d'ores et déjà se porter candidates auprès de la mairie pour prendre le relais l'an prochain », résume Alexandre Cozza, adjoint au maire en charge des associations. Les associations doivent bien évidemment s'engager à respecter un cahier des charges précis. La charte de bon fonctionnement doit être strictement respectée pour des raisons évidentes de sécurité. Les associations doivent s'engager et respecter les horaires d'ouverture et fermeture. « Enfin pour rentabiliser cet équipement qui n'est pas utilisé toute l'année, nous avons répondu à une sollicitation de la commune de Camprieu pour les vacances de février. La somme gagnée sera réinvestie auprès de nos associations. »

### QUELQUES MANIFESTATIONS 2016 À NE PAS MANQUER

**6 & 7 février** : Trail aux étoiles

**20-22 mai** : Eclats de Lire

**1<sup>er</sup> mai** : La Main Verte

(Salon du livre jeunesse)

**8 mai** : Printemps du Pélaridon

**4 & 5 juin** : Rallye du Pays Viganais

## MANIFESTATIONS DU BOURILHOU ANNEE 2015 -2016

### Samedi 23 janvier à 17h00 au Bourilhou

« Madagascar, la grande île au destin brisé », histoire et perspectives actuelles  
Conférence et projection de photographies de Jean-François ZORN  
Entrée : 5 euros. 3 euros adhérents

### Samedi 13 février à 17h00 au Bourilhou

« Femme paysanne », film et conférence « images du monde » de René Duranton, reporter-photographe - Entrée : 5 euros. 3 euros adhérents

### 27<sup>èmes</sup> Journées de l'Antiquité (entrée gratuite)

Les conférences des Journées de l'Antiquité au Vigan sont organisées par le Club Histoire et Archéologie du Centre Culturel et de Loisirs « le Bourilhou » du Vigan, membre de la FAHG, avec l'aide financière du Département et de la Communauté de Communes du Pays Viganais et le soutien de la Municipalité du Vigan. Entrée gratuite.

### Samedi 12 mars à 17h00 au Bourilhou

« Le Larzac au cœur du mégalithisme des Grands Causses », conférence et projections de photographies de Rémi AZEMAR, archéologue. A 19h00 : buffet offert aux participants

### Samedi 19 mars à 17h00 au Bourilhou

« Le Chamanisme en préhistoire », conférence et projection de photographies de Jean Clottes, docteur ès-lettres

### Samedi 2 avril à 17h00 au Bourilhou

« L'archipel de Malte en méditerranée entre Orient et Occident » conférence et projection de photographies de Marie Benel, docteur ès-lettres.

### Samedi 9 avril à 17h00 au Bourilhou

« L'évergétisme dans l'antiquité », conférence de Jean-Yves Grehal, historien.

### Samedi 16 avril à 17h00 au Bourilhou

« Vie quotidienne et sphère domestique chez les Gaulois du Midi », conférence et projection de photographies de Dominique Goury, archéologue et conservateur du patrimoine.

### Dimanche 1<sup>er</sup> mai de 10h00 à 18h00

« 13<sup>e</sup> Printemps du livre, des médias et des arts » - Salle Jeanne d'Arc, au Vigan de 10h00 à 18h00.

### Jeudi 16 juin de 10h00 à 17h00 au Bourilhou

« Journée des ateliers créatifs du Bourilhou » journée « Portes ouvertes » pour tous (scolaires et adultes)

## LE VIGAN ET PEL MAOUDÉ, UN PROJET AU-DELÀ DES FRONTIÈRES

Les Cévennes et le Pays Dogon unis pour grandir ensemble autour d'un projet de solidarité internationale.

Le Vigan ne manque jamais d'ouvrir les yeux sur le monde. Le 13 décembre 2012, son conseil municipal a voté à l'unanimité un engagement dans la solidarité internationale pour la commune de Pel Maoudé, au Mali, en adoptant le cadre juridique de la loi Oudin Santini. Cette loi permet aux collectivités françaises de consacrer jusqu'à 1% des recettes de leur service Eau à des projets de coopération internationale (projet de Coopération Décentralisée).



Ces 1% représentent pour le Vigan une somme proche de 2200€, soit 0,0055 € par m<sup>2</sup> facturé. Grâce à cette somme, la commune a pu lever des fonds beaucoup plus importants en sollicitant le département du Gard, l'Agence de l'eau, et le Ministère des affaires étrangères, pour mener à bien un projet d'envergure. La décision d'instaurer cette coopération avec Pel-Maoudé pour contribuer à son développement est d'autant plus remarquable que le Mali connaît depuis deux ans une crise majeure et que l'aide internationale s'y est dramatiquement tarie.

« Ainsi notre petite commune a pu se lancer dans une formidable aventure dont l'enjeu est crucial : être aux côtés d'élus maliens dont la volonté est de créer les meilleures conditions de bien-être matériel et moral pour les habitants de leur commune afin

d'éviter un exode massif de la population ou la dérive vers des extrêmes politiques ou religieux. », précise Yvette de Peyer, conseillère municipale et responsable du comité de pilotage de ce projet, côté viganais. A Pel, leurs homologues maliens ont créé un comité de pilotage pour une maîtrise d'ouvrage partagée. « L'objectif est de favoriser l'amélioration durable de l'accès à l'eau, à l'assainissement et à l'autosuffisance alimentaire de la commune de Pel Maoudé dans le cadre de la coopération décentralisée. »



En 2013, un mois de mission à Pel Maoudé en pays Dogon a permis de mettre en place un projet de coopérative maraichère, de signer une convention avec une association d'experts en hydraulique.

Le projet se poursuit malgré la situation actuelle du Mali mais pour cela il a fallu doter la mairie mahléenne de moyens de communication fiables (électrification et connexion internet) afin de pouvoir échanger des documents et faire des réunions par Skype. La formation de deux personnes se termine, l'une en plomberie et pompage et l'autre en photovoltaïque. Elles seront ensuite attachées au nouveau service de l'eau et de l'assainissement de Pel-Maoudé. Ces deux actions sont essentiellement financées par le Ministère des affaires étrangères. La recherche de co-financement se poursuit. Enfin, au delà de l'aspect solidaire, les deux communes retirent de nombreux bénéfices de cette coopération : rayonnement et visibilité internationale, formation des personnels administratifs et des élus en les confrontant à des problèmes similaires dans des contextes différents, promotion de la tolérance, compréhension interculturelle, création d'échanges entre les élèves des deux pays.

## POLICE MUNICIPALE

### GÉRARD LLANOS QUITTE L'UNIFORME APRÈS 26 ANNÉES DE BONS ET LOYAUX SERVICES



De retour au Vigan en 1989, après 8 années au service des sapeurs pompiers de Paris, Gérard Llanos décide de changer d'uniforme et revêt celui de la police municipale. Ce fils de réfugié espagnol se sent chez lui en Cévennes. « Mon père est arrivé en France avec l'armée républicaine, mes grands-parents maternels sont arrivés dans les années 20 car ils fuyaient la grande famine. Mon père se

trouvait dans le camp de Rivesaltes. Il a réussi à s'échapper pour se réfugier en montagne pour faire des coupes de bois. » Le destin de ses parents s'est croisé au Vigan où ils se sont mariés et ont eu leurs enfants. « A l'époque la solidarité de la communauté espagnole avait un vrai sens et la France a toujours été une terre d'asile. Aujourd'hui, je me sens concerné au premier chef par les réfugiés. Mon père s'est battu contre le fascisme. Lorsque l'on parle du franquisme, je sais de quoi il s'agit. Aussi je soutiens l'initiative d'Eric Doulier, maire du Vigan, de recevoir des réfugiés syriens. »

#### UN MÉTIER EN TOTALE MUTATION

« La profession telle qu'elle s'exerçait à mon arrivée en 1989, et le métier aujourd'hui n'ont plus rien à voir. De nombreuses compétences se sont ajoutées. Le domaine de verbalisation s'est élargi. Au départ, notre travail se cantonnait aux stationnements et à la circulation aux abords des écoles ; Aujourd'hui nous intervenons dans le domaine de l'urbanisme, de l'insalubrité, de la lutte contre les nuisances sonores. L'aspect police administrative est conduite par d'autres services municipaux. Les moyens ont aussi évolué ! Nous sommes partis de l'encre pour arriver à l'ordinateur » Aujourd'hui l'équipe de police municipale se compose de deux policiers municipaux, d'un agent de surveillance de la voie publique et de deux employés en CAE qui occupent les fonctions d'ASVP. Gérard Llanos aura 61 ans et 7 mois lors de son départ définitif en janvier 2016. « Lorsque l'on travaille aussi longtemps à un poste, bien évidemment qu'en partant on laisse une partie de soi. A 61 ans, la réactivité diffère de celle que l'on a à 40 ans ! » Il part toutefois sans regret car une nouvelle vie l'attend : « Je vais m'occuper de la propriété de mes beaux-parents. » Jardinage, élevage, verger. Ce travail occupera la moitié de son temps et dégagera du temps pour les loisirs, pour être auprès de sa famille, notamment de son fils qui a été pompier en suivant ses traces et celles de ses oncles et de la relève assurée par son petit-fils qui a lui aussi rejoint le centre de secours principal du Vigan.

## LE VIGAN À L'HEURE DE LA 4G

Depuis le mois d'octobre, Orange a installé la 4 G sur le Vigan. Elle vise à améliorer le réseau des communications. L'équipe municipale s'est concertée à ce sujet avec Mme Fontaine, chargée des relations avec les collectivités pour le département du Gard.

Sur l'aspect internet, les opérateurs sont dans l'attente des plans départemental et régional de développement de la fibre. Donc rien de prévu à court terme.



## LA SEMAINE BLEUE

### UN ATELIER FLORAL POUR LES ANCIENS

Nouveauté cette année, les aînés se sont mis aux fleurs pour égayer la semaine bleue

Comme chaque année, la commune du Vigan veille à ce que des animations soient mises en place dans les établissements qui reçoivent les Aînés, comme l'Ehpad du centre hospitalier ou l'Oustaou, lors de la semaine bleue. L'apothéose de la semaine prend la forme d'un goûter spectacle. Il s'est déroulé le 24 octobre. 200 personnes avaient fait le déplacement pour admirer le spectacle "cabaret et passion" de la compagnie Gasso et déguster les gâteaux et le champagne servis par le personnel et les élus de la ville. Chaque année, un/une fleuriste différent/e est engagée pour décorer la salle et les tables. Pour cette édition, dans le cadre de la charte de solidarité envers les anciens du pays vignais et sous l'égide de la MSA -mutuelle sociale agricole-, un choix différent a été proposé. Un atelier floral a accueilli une trentaine d'anciens, deux enfants et des accompagnateurs. Les participants venaient de l'Ehpad du Vigan, de Sumène, de l'Oustaou, de l'Espace pour tous, de Présence 30, de la Passerelle, de la Brusucado et de Cévennes amitiés. Tous ensemble, avec l'aide de Mme Monmarché de la



Mme Monmarché à l'oeuvre durant l'atelier floral

boutique « Il était une fleur » accompagnée de sa stagiaire, ils ont réalisé une trentaine de centres de tables ainsi que les compositions qui décoraient la scène. Une initiative plébiscitée que Clémence Boisson, adjointe au maire en charge de la démocratie participative, de l'Agenda 21 et des affaires sociales, se promet de reproduire avec pour objectif de trouver des solutions pour élargir la manifestation à un plus grand nombre de personnes.



Une assemblée attentive



Les élus (de gauche à droite) : P. Muller, S. Arnal, A. Cozza, C. Boisson, S. Alazard, C. Ciecko

## SOLIDARITÉ

### UN CHOIX HISTORIQUE

Alors que l'état a inauguré il y a peu le mémorial du camp de Rivesaltes, le conseil municipal vignais a unanimement souhaité prendre part à l'effort demandé -sur la base du volontariat- par l'état français à ses communes pour accueillir 500 réfugiés syriens, en 2015, sur l'ensemble du territoire. Le conflit en Syrie a déraciné plus de 10 millions de personnes, soit la moitié de la population de ce pays. 4 millions de Syriens ont du quitter leur pays pour se réfu-

gier à l'étranger. 95% d'entre eux se trouvent en Turquie, au Liban, en Jordanie, Irak et Egypte. Les personnes accueillies dans ce cadre, bénéficient du statut de réfugiés et sont titulaires d'une carte de résidents valables durant 10 ans. A leur arrivée, les réfugiés signent un contrat d'accueil et d'intégration et suivent une formation linguistique. Leur loyer est pris en charge par l'état. Aussi en cohérence avec la tradition d'accueil des Cévennes et face à l'urgence humanitaire, la commune a mis trois logements à disposition. « Il s'agit de deux logements de fonction qui n'étaient plus utilisés et d'un logement d'urgence *inoccupé depuis plus d'un an*. », précise Clémence Boisson, adjointe au maire. Quelle n'a pas été la surprise des élus de constater un afflux de propositions spontanées d'aides en tous genres de

la part des associations mais aussi de particuliers du Pays vignais agissant à titre personnel. « La commune a réalisé une propriété dans ces appartements et les propositions affluent pour les meubler, fournir le linge de maison, la vaisselle. Les volontaires se bousculent pour proposer leur aide pour des cours de conversation, d'alphabétisation, d'encadrement administratif. Des membres du corps médical ont également répondu présents. Ces familles devraient arriver bientôt mais nous n'avons pas de précision. J'engage toutes les personnes qui souhaiteraient participer à l'accueil de ces personnes à se manifester en mairie. Déjà des rendez-vous ont été pris avec moi. Nous allons coordonner toutes ces bonnes volontés et nous sommes vraiment ravis de toute l'aide proposée. », se réjouit l'élue.

## BREVES

### Asile de nuit

Situé près du Temple, l'asile de nuit du Vigan permet d'accueillir les personnes sans abris. Ce local comprend deux lits, une kitchenette et une salle de bains. La ville gère l'entretien de ce lieu afin de le garder à disposition des plus démunis.

### Deux permanences au service du logement au Vigan

ADIL (Agence départementale d'information sur le logement) : consultations juridiques et Point rénovation info service : droit de la location (relations bailleurs/locataires et régime juridique), accession à la propriété, copropriété, assurances, fiscalité immobilière, permis de construire et règles d'urbanisme, servitudes publiques et privées, relations de voisinage et mitoyenneté, procédures judiciaires et logement des démunis, aides financières à la rénovation Le 3e mardi du mois de 10 h à 12 h sans rendez-vous à la Maison de pays, place du Marché 04 66 21 22 23 - [www.adil30.org](http://www.adil30.org)

### CAUE (Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement) :

consultations architecturales et Espace info énergie : conseil technique à la rénovation et à l'amélioration du logement (isolation, chauffage, production d'eau chaude sanitaire, énergies renouvelables), amélioration de la performance énergétique des bâtiments et de la qualité du cadre de vie. Le 4e mardi du mois sur rendez-vous à la Maison de l'intercommunalité, 3, avenue Sergent-Triaire - 04 66 70 98 58 - [www.caue30.fr](http://www.caue30.fr)

### Autres sites utiles :

[www.anah.fr](http://www.anah.fr)  
[www.renovation-info-service.gouv.fr](http://www.renovation-info-service.gouv.fr)



## SDIS

### LE VIGAN MILITE POUR UNE RÉVISION ÉQUITABLE DES CONTRIBUTIONS

La commune réclame, en vain, depuis quatre années une révision du mode de calcul des contributions qui financent le centre de secours. La demande d'équité n'est pas entendue et la mairie envisage un recours.

En France, les secours sont organisés par département. Chaque commune apporte sa contribution pour financer le centre de secours dont elle dépend. Jusque là, rien que de très normal, sauf que le calcul actuel des contributions ne permet pas une répartition équitable des charges. Ainsi la commune du Vigan doit s'acquitter de 230 000 €. En matière de comparaison, Saint-Hippolyte du Fort qui compte une population avoisinant les 3900 habitants comme Le Vigan, une caserne sur son territoire, et fait partie du département du Gard, ne verse que 110 000 € de contribution, soit moins de la moitié de celle du Vigan pour une situation équivalente. La commune réclame depuis plusieurs années une révision du mode de calcul afin de parvenir à des contributions plus équitables pour tous les habitants du Gard. Les exemples ne manquent pas pour démontrer la totale iniquité de ces contributions. Ainsi, Saint-Hilaire de Brethmas, dont la population est supérieure à celle du Vigan avec 4 300 habitants, ne verse que 53 000 €. La Grand Combe règle une contribution de 64 € par habitant, Le Vigan 57€, alors qu'Avèze paie 26€ par habitant et Saint Privat des Vieux contribue à hauteur de 12€ par habitant. Or comme le rappelle le maire du Vigan : « Les habitants ne sont ni mieux, ni plus mal secourus que n'importe quel autre habitant du bassin desservi par le centre de secours principal du Vigan. L'égalité des citoyens gardois ne s'applique pas à la cotisation du SDIS. » Lassée de rester sans réponse depuis 4 ans, la commune envisage un recours auprès du tribunal car elle souhaite défendre au mieux les intérêts de ses administrés.

## URBANISME

### LES VILLES CHARGÉES D'INSTRUIRE LES PERMIS DE CONSTRUIRE

Instruction des permis : une charge supplémentaire pour les communes alors que les dotations ne cessent de diminuer.

Depuis le 1er juillet 2015, les communes dotées d'un Plan local d'urbanisme (PLU) et d'une intercommunalité de plus de 10 000 habitants doivent prendre en charge l'instruction des permis de construire.

Jusqu'alors, la Direction Départementale des Territoires et de la Mer se prononçait sur la conformité des permis. A présent, l'état n'exerce plus qu'un contrôle à postériori après la publication de l'arrêté. Cette instruction ne va pas sans dépense supplémentaire. Elle demande par exemple l'investissement dans un logiciel suffisamment performant pour le suivi et la gestion des attributions de permis. A partir de 2017, les mairies de petites communes qui disposent d'un PLU devront elles-aussi organiser l'instruction des permis. « Par souci de mutualiser nos forces et nos dépenses, nous avons donc proposé à l'intercommunalité de créer une agence d'urbanisme du territoire à laquelle nous pourrions déléguer un cadre A compétent pour gérer ces dossiers qui demandent une connaissance juridique précise », propose Eric Doucior, maire du Vigan.

## PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE

Les communes soumises à un risque sont tenues de mettre en place une organisation particulière en cas de crise appelé Plan Communal de Sauvegarde (PCS).

La ville du Vigan a mis en place un plan communal de sauvegarde en 2010 et il a prouvé depuis son utilité lors des épisodes cévenols de 2012 et 2014. Le PCS se compose notamment :

- du Document d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM), pour informer sur les risques et les consignes de sécurité
- d'un diagnostic des risques et des vulnérabilités locales
- des dispositions prises par la commune permettant à tout moment d'informer et d'alerter la population, et pour recevoir une alerte émanant des autorités (annuaires opérationnels et mode d'emploi des systèmes d'alerte...).

Le Plan Communal de Sauvegarde doit être mis à jour régulièrement afin qu'il conserve un caractère opérationnel.

De plus, pour en accroître l'efficacité, la commune va mettre en place en début d'année 2016 un système automatisé d'envoi de SMS aux habitants afin de pouvoir les informer en temps réel lors des événements climatiques.

Aussi si vous souhaitez être informé par SMS lorsque le PCS est mis en œuvre en cas d'intempéries, nous vous invitons à transmettre vos coordonnées à la mairie à l'adresse suivante : [service.secretariat-general@levigan.fr](mailto:service.secretariat-general@levigan.fr)

## UNE ÉPICERIE SOLIDAIRE

Le local de « La Gerbe » accueille l'épicerie plus en pays viganais (EPPV). Cette initiative est conduite par deux associations, le Secours catholique et « La Gerbe », affiliée à la fédération d'entraide protestante (FED). Elle s'adresse aux familles –en couple comme mono-parentale- en grande précarité. Une dizaine de familles sera accompagnée sur une période de trois mois renouvelable quatre fois. Les bénéficiaires s'engagent à participer à des ateliers pour une cotisation symbolique de 1€ réglée par les bénéficiaires comme par les bénévoles. Le fonctionnement de l'épicerie sera assuré par la vente de produits à 10% du prix réel. Ces produits proviennent essentiellement de la banque alimentaire. Elle animera également des ateliers (cuisine, couture, écoute). Pour tout renseignement, n'hésitez pas à appeler le 09 84 53 49 28 ou à envoyer un mail [eplusv@gmail.com](mailto:eplusv@gmail.com) ou à vous rendre sur place 9 bd des châtaigniers, le mardi de 10 à 12 heures et le vendredi de 14 à 16h30.

## MY PREDICT

### APPLICATION SMARTPHONE POUR LUTTER CONTRE LES RISQUES MÉTÉO

Pour faire face aux risques météorologiques et avoir des informations sur le lieu où vous résidez, Predict lance une application smartphone « My predict » à télécharger sur tout objet connecté –montre, tablette, téléphone... : L'appi est accessible par identifiant et mot de passe personnel permettant à l'utilisateur de bénéficier d'informations expertisées transmises directement sur son smartphone ou objet connecté par notification afin de lui permettre d'adopter la bonne attitude face à un risque le concernant.



## ÉCO-DIALOGUES

### LE TEXTILE C'EST FANTASTIQUE

Les Eco-Dialogues se sont déroulés du 12 au 14 novembre, ils ont permis de riches rencontres notamment autour des textiles et de la laine qui préfigurent un travail local en partenariat avec différents acteurs économiques. Dans le cadre de la poursuite de ce travail, le Vigan accueillera l'AG de l'association A.T.E.L.I.E.R.-Laines européennes en février 2016 (cf article ci-dessous).

Chaque rendez-vous des éco-dialogues est l'occasion d'offrir aux jeunes la possibilité d'acquérir de nouvelles connaissances, d'expérimenter, de découvrir de nouveaux univers, de rencontrer des personnalités passionnées par leur métier. Ainsi, lors de cette édition dédiée aux (r)évolutions des savoir-faire, les élèves de l'école Jean-Carrière du Vigan ont participé à des ateliers de découverte de la vannerie. Dans le même esprit, une grande journée thématique sur la laine aura lieu au printemps 2016. A cette occasion, les élèves de toutes les classes de maternelle et d'élémentaire pourront découvrir la tonte du mouton, le lavage de la laine, le cardage, le filage, le tissage et le tricot. Cette journée exceptionnelle sera animée par les membres du groupe « Les fileuses » en partenariat avec le Musée cévenol.

Une cinquantaine d'élèves des sections SEGPA de la 6e à la 3e du collège André-Chamson du Vigan réaliseront quant à eux un travail autour de la notion d'objets oubliés avec une partie rédactionnelle et une partie manuelle où les élèves seront amenés à restaurer des objets choisis par leurs soins afin de leur redonner une utilité. Les travaux seront ensuite exposés à la cité scolaire.

### LES FAMILLES VIGANAISES RELÈVENT LE DÉFI



Le défi Familles à énergie positive a été lancé en Pays vigonais avec déjà cinq familles inscrites. La journée de lancement de ce défi départemental a eu lieu samedi 28 novembre à Uzès. On peut toujours s'inscrire pour réaliser au moins 8 % d'économie d'énergie et d'eau sur le site <http://gard.familles-a-energie-positive.fr/>. Choisir la zone « EIE de Nîmes » et l'équipe du Vigan. Cliquer sur « Je veux rejoindre cette équipe » et se laisser guider.

## JARDINS FAMILIAUX

### QUELQUES PARCELLES RESTENT DISPONIBLES



Les jardins familiaux sont accueillis sur un terrain communal. La Mairie soutient le projet depuis le début, elle loue pour une somme modique (30€/an) une quarantaine de parcelles à des candidats-jardiniers qui cultivent leurs légumes. Les sommes récoltées sont reversées en totalité à l'association des jardiniers. Celle-ci fédère et anime l'ensemble, elle propose quelques animations et actions et elle met à disposition les outils indispensables. Elle est administrée par un conseil collégial de 9 membres.

Il y a aussi un poulailler collectif d'une vingtaine de poules qui transforment les déchets végétaux en œufs.

Si vous êtes intéressés (ées), adres-

sez-vous à l'accueil de la mairie. Faites vite, il reste quelques parcelles (les "anciens" qui ne souhaitent pas (ou ne peuvent plus) continuer, peuvent aussi se signaler.

Jacques Lestrat, référent-jardins pour la Mairie – 06 07 01 46 58

Nathalie Messaoui, chargée de com pour les jardins

### SALON DU BOIS

Le pays vigonais dispose de nombreuses richesses. Figure parmi elles, la forêt. Les 19 et 20 septembre, la Communauté de Communes du Pays Viganais, en partenariat avec ARFOBOIS et avec le soutien financier de la Région Languedoc Roussillon, du Département du Gard, de la Chambre de Commerce de Nîmes, du Crédit Agricole et du Parc National des Cévennes, proposait la 2<sup>ème</sup> édition du salon régional du bois.

Dans les jardins du Château d'Assas, plus de 50 professionnels présentaient les avantages du bois et leur savoir-faire. Autre nouveauté pour compléter ce tour d'horizon de l'univers du bois, le pôle Design et métiers d'art est venu s'ajouter aux pôles spécifiques que sont le Bois construction, le Bois énergie, le pôle Institution et celui consacré à la Formation. Un workshop inspiré par le travail du designer italien Enzo Mari permettait de découvrir de jeunes créateurs de mobilier en action. La manifestation visait à informer le public des immenses possibilités offertes par ce matériau tant dans le domaine de la construction que de l'énergie. « Ce salon fait suite au travail initié par Jean-François Dromel, alors délégué de la communauté de communes, voilà quelques années pour tenter de regrouper les propriétaires forestiers. La filière bois ne pourra se développer sur notre territoire que grâce à des initiatives locales. Les élus réfléchissent et rencontrent les maires du département qui ont lancé des initiatives du type chaufferies locales à bois. », précise Pierre Muller, adjoint délégué à l'environnement.

### IGP MIEL DES CÉVENNES

#### Une nouvelle appellation

Depuis le 13 avril 2015, l'indication géographique protégée « Miel des Cévennes » a été approuvée par la commission européenne. Après l'oignon doux et le Pélardon, voici donc une nouvelle appellation sur le territoire. Pour en bénéficier, les apiculteurs devront respecter un cahier des charges précis. L'IGP garantit la provenance mais aussi la pureté du miel qui ne pourra pas par exemple être mélangé à du miel synthétique. Ce produit appartient à l'histoire des Cévennes de longue date où la tradition voulait que chaque foyer possède sa ruche.



### L'A.T.E.L.I.E.R LAINE D'EUROPE

L'Association Textile Européenne de Liaison, d'Innovation, d'Échange et de Recherche est une association dont les membres sont éleveurs (de moutons, chèvres angora ou cachemire, lapins ou alpagas), tondeurs, filateurs, tisserands ou tricoteurs, petits industriels ou artisans, artistes ou chercheurs... Ne se résignant pas à la fatalité économique et passionnés de cette matière, ils ont recréé la "filière laine" et constituent un réseau qui s'est étendu petit à petit en Europe. Les Cévennes et leur agro-pastoralisme représentent le lieu idéal pour leur assemblée générale. En février, l'association se réunira donc au Vigan. Un groupe de travail réfléchit à dix façons de valoriser la laine pour arrêter d'utiliser la laine de Nouvelle-Zélande et trouver des débouchés à la laine de nos moutons. Une chargée de mission du parc national des Cévennes les accompagne dans l'objectif de créer une filière économique laine des Cévennes. Une démarche en totale cohérence avec le label Unesco !

## LIBRE EXPRESSION

Cet espace est réservé à l'expression libre des groupes minoritaires du conseil municipal, sous la responsabilité de leurs auteurs.

### CALENDRIER DE... L'APRES

En cette période d'étréennes nous vous proposons d'ouvrir le calendrier de... l'après. Chacun aura ainsi le temps et le loisir d'estimer ce qu'il advient ou adviendra d'ici 2020 des engagements électoraux de notre maire. (1)

Mettons de côté ce qui ne relevait pas de la compétence directe de la ville comme les formations post bac au lycée ni le complexe sportif (avec piscine et terrain de foot en largeur de l'actuel !), la pépinière de commerces etc.

Restait quand même bien d'autres autres chantiers : (liste non exhaustive faute de place) Réfléchir à une nouvelle cantine scolaire, Aménager la cour des écoles, Accompagner

### Mesdames, Messieurs,

En cette fin d'année, nous avons de nombreux vœux pour toutes et tous.

- Voir enfin s'afficher, au travers de nos policiers municipaux les règles d'un mieux vivre ensemble.

Il est inadmissible de devoir slalomer dans nos rues pour éviter les déjections canines. Voir nos anciens glisser sur les trottoirs pour les mêmes raisons. Nous rappelons que les agents d'entretien des voiries ne sont pas présents que pour ramasser les crottes de chien.

- Il est intolérable et dangereux pour nos enfants de laisser un double stationnement devant l'école publique.

Il est urgent que le premier magistrat de la ville prenne enfin la décision de dresser des contraventions. Ne soyons plus dans le constat des incivilités, une ville propre et sécurisée reste l'affaire de toutes et tous.

Mais l'école Jean Carrière se trouve-t-elle en France ? Outre l'anarchie du stationnement, nous constatons l'absence du plan vigipirate alors que le Parlement a voté la prolongation de l'état d'urgence en France pour une période de trois mois depuis les attentats de novembre.

l'évolution du Musée Cévenol, Créer un pôle de réflexion sur les arts numériques, Créer un pôle culturel ouvert à la création et à la diffusion artistiques à l'Espace Lucie Aubrac, Piste cyclable « Voie Verte-Cité Scolaire », Rénover le chemin de la Rivière, Aménager les bords de l'Arre, Créer de nouveaux jardins familiaux, Création de nouveaux espaces de jeux, Requalifier les Boulevards périphériques, le quartier du Vieux Pont, Promouvoir la création de logements innovants, etc.

Gageons cependant qu'en 2016 on terminera des éléments du précédent bilan de mandat (Rue du Mûrier, Calade devant le Vieux Pont,...)

### Le groupe Le Vigan 2014...

Si notre Municipalité peut accueillir des familles de migrants, elle reste dans l'obligation de veiller à ce que des SDF ne dorment plus dans nos rues.

Dans un tout autre domaine, nous vous informons que deux adjoints à la mairie du VIGAN (finances et culture), sont démissionnaires, pour la fin d'année des postes.

Pour finir, nous souhaitons enfin voir une vision d'avenir pour notre ville. Loin de la politique politicienne qui nous laisse en dehors du rayonnement qui devrait être le nôtre.

L'avenir se construit maintenant, que nos politiques, qui occupent des postes d'élu, aient enfin du courage et de la volonté.

Être carriériste dans un pays que l'on mène à sa perte ne vous apportera jamais le nom d'une rue sur LE VIGAN.

*Nous tenons à vous informer que, suite à une erreur d'adresse mail, nous n'avons bénéficié que d'un délai de trois jours pour proposer notre article. Si LE VIGAN savait communiquer, nous le saurions.*

Pascaline Druyer - Jean-Luc Pascal

## ÉTAT CIVIL DU 1<sup>ER</sup> JUIN AU 14 DÉCEMBRE 2015

### NAISSANCES

FANTROS Sofia née le 04 juillet 2015 à GANGES (Hérault) de FANTROS Karim et de ALLALI Fatiha  
 FABRIE Mila née le 19 juillet 2015 à GANGES (Hérault) de FABRIE Samuel et de CARRIERE Deborah  
 PAGÈS Théo né le 08 août 2015 à GANGES (Hérault) de PAGÈS Hugo et de CLOT Coralie  
 FOLCHER Elisa née le 10 août 2015 à MONTPELLIER (Hérault) de FOLCHER Bastien et de BATIFOL Karine  
 MONGIS Mano né le 12 août 2015 à GANGES (Hérault) de MONGIS Bruno et de BONNINGE Jessica  
 SANDRÉ Léone née le 14 août 2015 à GANGES (Hérault) de SANDRÉ Robin et de MAGNAN Mathilde  
 JULLIOT Léo né le 14 août 2015 à GANGES (Hérault) de JULLIOT Sébastien et de CALENDRIN Elsa  
 DE COLOMBI Paloma née le 19 août 2015 à GANGES (Hérault) de DE COLOMBI Bernard et de FRECON France  
 CHADILI Robin né le 23 août 2015 à GANGES (Hérault) de CHADILI Riad et de VALETTE Malorie  
 BRIAS PIZZUTO Ayutaya né le 28 août 2015 à GANGES (Hérault) de BRIAS Didier et de PIZZUTO Véronique  
 JULIA RINGENBACH Mali né le 30 août 2015 à LE VIGAN (Gard) de JOUGLA Manuel et de RINGENBACH Lucie

### MARIAGES

M. BRESSON Adrien et Mme LEVEAUX Vikie mariés le 04 juillet 2015  
 M. ISOREZ Sébastien et Mme ALTADILL Pauline mariés le 18 juillet 2015

### DÉCÈS

Mme LACAS Marie-Irène décédée le 01 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. LECOMTE Robert décédé le 04 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. COUDERC René décédé le 04 juin 2015 à NIMES (Gard)  
 Mme BOUSQUET Jeannine décédée le 05/2015 à GANGES (Hérault)  
 Mme COURTY Jeannine décédée le 08 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. PASTRE Gérard décédé le 17 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. LAUTIER-GARALDY Jacques le 23/06/2015 à L'HOSPITALET-DU-LARZAC (Aveyron)  
 Mme PUECH Paulette décédée le 25 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. LAGARDE Yvan décédé le 28 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme FERNIN Madeleine décédée le 29 juin 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. VERNÉDE Fernand décédé le 07 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. CAMPREDON Raymond décédé le 12 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme MARTINEZ Marie décédée le 14 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme BOURGADE Claude décédée le 20 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)

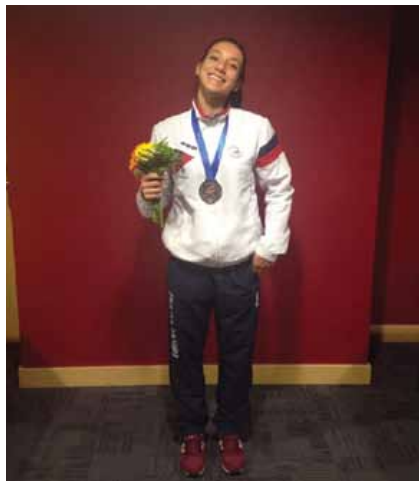
NABHAN Camille née le 16 septembre 2015 à GANGES (Hérault) de NABHAN Fabien et de TAKAYASU Reika  
 VALCIN Timéo né le 28 septembre 2015 à MONTPELLIER (Hérault) de VALCIN Robin et de GRUSSELLE Stacy  
 BEN HAMMOU Rachid né le 04 octobre 2015 à GANGES (Hérault) de BEN HAMMOU Rachid et de AMARCHOH Sihame  
 MAATOUG Nora née le 06 octobre 2015 à MONTPELLIER (Hérault) de MAATOUG Abdelhak et de FAHCHOUC Hasna  
 GALY Ysaline née le 27 octobre 2015 à MONTPELLIER (Hérault) de GALY Romain et de RIBES Lysiane  
 BLANPAIN Léa née le 10 novembre 2015 à GANGES (Hérault) de BLANPAIN Emilie Evelyne  
 ARAR Janna née le 23 novembre 2015 à MONTPELLIER (Hérault) de ARAR Foued et de GUIIT Zahida  
 SIRIMA Issa né le 26 novembre 2015 à GANGES (Hérault) de SIRIMA Nicolas et de BELGHITI Najate  
 MAATOUG Sania né le 23 novembre 2015 à GANGES (Hérault) de MAATOUG Rafik et de GHALLASSI Layla  
 MAATOUG Adam né le 23 novembre 2015 à GANGES (Hérault) de MAATOUG Rafik et de GHALLASSI Layla  
 VILLARET Evan né le 29 novembre 2015 à GANGES (Hérault) de VILLARET Yoann et de SIX Mélanie  
 KONSTANTINOV COTTE Enki Dimitri né le 09 décembre 2015 à MONTPELLIER (Hérault)

M. MASSIN Jean-Baptiste et Mme CAM KAMISATO Carolina mariés le 27 juillet 2015  
 M. GERARD Yannick et M. TRUEL Jean-Pascal mariés le 24 octobre 2015

Mme DOULCIER Jacqueline décédée le 28 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. SATTES André décédé le 31 juillet 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. SALZE Louis décédé le 02 août 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. PAGES Jacqy décédé le 19 août 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. CAMPREDON André décédé le 24 août 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. NAVARRO Blaise décédé le 22 août 2015 à GANGES (Hérault)  
 Mme LEBERT Jacqueline décédée le 07/09/2015 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)  
 M. BISCAYLET Henri décédé le 08 septembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme BALP Lucienne décédée le 13 septembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme DELFOUR Ghislaine décédée le 14 septembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme MARAND Lucile décédée le 10 septembre 2015 à JUVIGNAC (Hérault)  
 M. ZOUBAI Louisa décédée le 29 janvier 2015 à NIMES (Gard)  
 M. ZOUBAI Ayad décédé le 03 octobre 2015 à MONTPELLIER (Hérault)  
 M. PORTALEZ Raphaël décédé le 27 octobre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. MESAOUI Aomar décédé le 27 octobre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme CANAYER Irène décédée le 29 octobre 2015 à GANGES (Hérault)

Mme CAMPLO Lucienne décédée le 1er novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme GUERS Francine décédée le 04 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme JANNIN Yvonne décédée le 06 novembre 2015 à MONTPELLIER (Hérault)  
 M. SAINTOT Nizier décédé le 09 novembre 2015 à CASTELNAU-LE-LEZ (Hérault)  
 Mme SARBONNET Jeanne décédée le 10 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. DUMAS André décédé le 15 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. ROUSSEL Raymond décédé le 19 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme DELPUECH Odile décédée le 25 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. AZIZI Thami décédé le 28 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. TEULON Louis décédé le 29 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme VIGNAL Alice décédée le 29 novembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. MARGOT Roger décédé le 04 décembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. DRUYER Herbert décédé le 05 décembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. GROS Jean-Luc décédé le 06 décembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 Mme GAYRAUD Geneviève décédée le 08 décembre 2015 à LE VIGAN (Gard)  
 M. ROCHER Claude décédé le 09 décembre 2015 à LE VIGAN (Gard)

## UNE CHAMPIONNE VIGANAISE



## MARION SAROCCA, VICE-CHAMPIONNE DU MONDE DE SAMBO

Le Vigan ne manque pas de talents. Jeunes et moins jeunes, ils nourrissent un vivier et la commune se réjouit de leur dynamique et de leurs réussites qui montrent la voie à tous. Le parcours de Marion Sarocca qui pratique les sports de combat depuis sa plus tendre enfance démontre s'il le fallait que la persévérance, le talent et la volonté paient toujours. A la sortie du Pôle espoir de Judo, la jeune Viganaise s'inscrit dans un club montpelliérain où la pratique du Sambo est enseignée comme la pratique du Judo. Au Montpellier sporting club, elle découvre cette nouvelle discipline et la pratique tout en continuant le judo. La jeune fille ne ménage pas ses efforts et s'entraîne tous les soirs. Elle donne tout au sport, choisit de poursuivre ses études dans ce domaine et prépare actuellement une licence Sciences et Techniques des Activités Physique et Sportive, option APAS (activité physique adaptée et santé), tout en préparant un CQP pour obtenir le diplôme de professeur de Judo. « *Je m'entraîne deux heures tous*

*les soirs, en alternant Sambo et Judo. Les week-end, je les consacre aux compétitions et aux formations pour le CQP.* » A 20 ans, elle ne choisit pas la facilité mais cela semble lui réussir puisqu'elle a décroché la médaille d'Argent aux championnats du Monde de Riga en Lettonie, le 10 octobre. Elle avait obtenu le titre universitaire à Chypre l'année précédente mais elle reconnaît que le niveau était plus élevé à Riga. « *Je m'étais blessée en février, donc je n'ai pas pu m'entraîner jusqu'en octobre. De ce fait, j'avais à la fois moins de pression et à la fois, je craignais vraiment de ne pas avoir le niveau.* » Elle gagne tous ses combats jusqu'en finale où elle s'incline : « *Sans regret, la gagnante était vraiment plus forte que moi.* » Elle ne compte pas s'arrêter en si bon chemin et poursuit assidûment ses entraînements. Ses études suivent la même progression, après la licence, elle souhaite poursuivre par un master à moins qu'elle ne choisisse une école de kinésithérapeute. Son conseil aux jeunes Viganais : « *Croire en eux. Partir d'une toute petite ville n'empêche pas de réussir. Il faut de la confiance. A Riga, j'en manquais mais ma famille et mes amis m'ont tellement supportée qu'ils m'ont permis de réussir !* »

## CHÂTEAU DE MAREILLES MONUMENT CLASSÉ

Le château de Mareilles, datant du XVIII<sup>e</sup> siècle et remanié en 1922, vient d'obtenir son classement au titre de patrimoine inscrit par l'état. Ce classement est le quatrième pour la commune après le Château d'Assas, le Vieux pont, et l'entrée de la chapelle de l'ancien hospice. Ce classement permettra à son propriétaire d'obtenir des aides de l'état pour les travaux, très appréciables pour l'entretien d'un pareil monument. Une bonne nouvelle pour Le Vigan.

## ARTOTHÈQUE PAYS VIGANAIS

### DES ŒUVRES ET ARTISTES DANS VOTRE SALON

Installée au sein de la *Médiathèque du Pays Viganais*, l'Artothèque est une fenêtre ouverte sur l'art contemporain. Une collection d'œuvres d'artistes y est présentée grâce à une convention entre la *Communauté de Communes* et l'*Artothèque Sud*.

De nombreux artistes sont présents dans la collection. Vous pouvez donc emprunter une de ces œuvres en l'emportant sous le bras et en profiter largement et tranquillement chez vous ou sur votre lieu de travail. La fréquentation de ces œuvres au quotidien vous offrira la possibilité d'en saisir le sens et l'histoire d'un art en train de se faire. Ce service proposé par la *Communauté de Communes du Pays Viganais* s'adresse à tous : particuliers, entreprises, écoles ou établissements d'éducation spécialisée. Il a pour vocation de favoriser l'approche de l'art et des artistes contemporains par le public viganais.

L'arothèque est également une porte ouverte sur la culture de l'image : expositions, journées de formations auprès des enseignants, animations avec les scolaires et les autres publics sont autant de clés nécessaires que la médiathèque s'attache à vous transmettre.

L'emprunt des œuvres est possible après inscription préalable à la Médiathèque.

Renseignements et inscriptions :

Médiathèque Intercommunale du Pays Viganais

04 67 81 80 49 - [www.mediathequedupaysviganais.fr](http://www.mediathequedupaysviganais.fr)

## COMITÉ MÉMOIRE DU PAYS VIGANAIS

### « COMMÉMORER AUJOURD'HUI LA GRANDE GUERRE DANS LE PAYS VIGANAIS »

Axe particulier 2016 : « Les oubliés de la Grande Guerre », des manifestations tout au long de l'année 2016.

Conférences

**21 janvier 2016** à 18h, Foyer des Campagnes – Avèze, Madeleine SOUCHE, historienne : « Un hôpital disparu : l'établissement militaire belge de Cauvalat – 1916-1918 »

**11 février 2016** à 18h, Le Cantou – Le Vigan, Claude MAZAURIC, historien : « Le destin particulier de quatre Poilus originaires de Collorgues (Gard) avant, pendant et après la Grande Guerre »

**3 mars 2016** à 18h, Le Cantou – Le Vigan, Jean-François ZORN, historien : « Les soldats indigènes protestants dans la Grande Guerre : patriotisme colonial et matrice de l'immigration contemporaine »

**7 avril 2016** à 18h, Le Cantou – Le Vigan, François COURTIN, auteur du livre : « Le chemin des larmes », d'après la correspondance croisée d'Henriette et Georges Courtin, mort au Chemin des Dames le 16 avril 1917 »

### PERMANENCE DES ADJOINTS

Sylvie Arnal	Lundi	14h00-15h00
Anne-Laure Garrigues	Lundi	11h30-12h00 et de 13h30-14h00
Christian Langet	Vendredi	10h00 - 12h00
Pierre Muller	Mardi	9h00 - 12h00
Clémence Boisson	Vendredi	9h00-12h00
Alexandre Cozza	Vendredi	9h00-12h00 et de 14h00- 17h00

### HORAIRE DE LA MAIRIE

La Mairie est ouverte au public du lundi au vendredi :  
Matin : 9h00- 12h00 - Après-midi: 13h30 - 17h00  
Tél : 04 67 81 66 00 - [service.accueil@levigan.fr](mailto:service.accueil@levigan.fr)

<b>Cantine :</b>	<a href="mailto:service.cantine@levigan.fr">service.cantine@levigan.fr</a>
<b>Etat civil :</b>	<a href="mailto:service.etat-civil@levigan.fr">service.etat-civil@levigan.fr</a>
<b>Musée cévenol :</b>	<a href="mailto:service.musee-cevenol@levigan.fr">service.musee-cevenol@levigan.fr</a>
<b>Police municipale :</b>	<a href="mailto:service.police-municipale@levigan.fr">service.police-municipale@levigan.fr</a>
<b>Prévention :</b>	<a href="mailto:service.prevention@levigan.fr">service.prevention@levigan.fr</a>

**12 mai 2016** à 18h, Musée cévenol – Le Vigan, Bérenger BRUN d'ARRE, administrateur honoraire : « La participation à l'effort de guerre des usines Louis Brun-fils d'Arre ».

**9 juin 2016** à 18h, Le Cantou – Le Vigan, Madeleine RIBOT-VINAS, historienne : « Femmes... héroïnes oubliées du premier conflit mondial »

Cinéma :

**10 Mars 2016**, Cinéma le Palace – Le Vigan : Film « Adama » de Simon Rouby en collaboration avec les Conviviales du Film

Musique :

**11 novembre 2016**, Hall des Sports de la Cité scolaire André-Chamson : Concert des chorales et musiciens locaux, chants de la Belle Époque et de la Grande Guerre Expositions, littérature, photographie, arts plastiques :

**1er mai 2016** : « Printemps du livre des médias et des arts » du Centre culturel le Bourilhou avec deux invités spéciaux : Hervé PIJAC et Claude MAZAURIC

**À compter de mai 2016** : Exposition de photos, « Les villages du Pays viganais à la Belle Époque et au temps de la Grande Guerre » (se renseigner sur les lieux)

Inventaire de la Mémoire de la Grande Guerre :

Inventaire de la Mémoire du Pays viganais en vue de l'exposition « La Grande Guerre dans la mémoire du Pays viganais », de 2017, (photos, lettres, objets, etc.) : Le Cantou : 13 février, 9 avril, 11 juin, 9 juillet de 9h à 12h.

Contact : Jean-François Zorn, coordinateur, [jf.zorn@wanadoo.fr](mailto:jf.zorn@wanadoo.fr), 06.72.04.87.65

### LE PETIT JOURNAL DU VIGAN

N° 14 - JANVIER 2016

Mairie du Vigan - 30120 Le Vigan - 04 67 81 66 00  
[service.communication@levigan.fr](mailto:service.communication@levigan.fr)

**Directeur de la publication :** Eric doulicier

**Directeur de la rédaction :** Pascal Goetzinger

**Maquette :** Stéphane Valade

**Ont participé à ce numéro :** Laurence Audren, M.C Beaugé, Joel Bouis, Clémence Boisson, Céline Cammarata, Alex Cozza,

Eric Doulicier, Anne Laure Garrigues, Pascal Goetzinger,

Christian Langet, Nolwenn Leroy, Pierre Muller

© **des photos :** droits réservés

**Impression :** Imprimerie Clément, Le Vigan

Imprimé sur papier 100% recyclé

**Tirage :** 3000 ex.

**Dépôt légal :** Janvier 2016

N° ISSN en cours d'attribution